

CAHIER DES SPECIFICATIONS de la COMMANDE PUBLIQUE de FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

2019



Votre institution formation

Direction de la Formation Professionnelle Continue ■ 19, avenue Foch ■ BP 110 ■ 98 845 Nouméa Cedex
Tél : 24.66.22 ■ Fax : 28.16.61 ■ www.dfpc.gouv.nc



DFPC
Direction de la Formation
Professionnelle Continue

TABLE DES MATIERES

I.	Introduction.....	3
I.	Méthodologie du recueil des besoins.....	3
II.	Commande 2019.....	3
A.	Contexte.....	3
B.	Proposer une offre de formation.....	4
1.	Soumission des offres.....	4
2.	Pièces à fournir.....	4
3.	Informations et support.....	5
4.	Critères de sélection des offres.....	6
C.	Description du contenu de la commande 2019.....	6
1.	Actions d'acquisition de compétences professionnelles.....	6
2.	Parcours préparatoires.....	17
3.	Préparation aux parcours individualisés de formation.....	19
4.	Lutte contre l'illettrisme.....	19
5.	Public spécifique.....	19
II.	Annexe : Fiches pratiques.....	21

I. Introduction

Ce document a pour objet de présenter le cadre permettant d'élaborer la commande publique de la Nouvelle-Calédonie en matière de formation professionnelle continue pour 2019.

Il s'adresse aux dispensateurs de formation professionnelle continue qui souhaitent proposer à la Nouvelle-Calédonie des prestations de formation professionnelle continue répondant aux objectifs définis dans ce document.

L'objectif du Gouvernement en matière de FPC est l'insertion des demandeurs d'emploi initialement sans qualification, les actions de formation menant à des métiers pourvoyeurs d'emplois restent prioritaires tout en prenant en compte la situation économique du territoire.

La méthodologie du recueil des besoins de la commande 2019, la définition des actions attendues pour 2019 ainsi que les orientations sont précisées dans ce document.

I. Méthodologie du recueil des besoins

Le recueil des besoins de formation professionnelle continue s'appuie sur différentes sources.

L'enquête prospective emploi-formation 2018 de l'IDC-NC, complétée par l'analyse des bases de données des services de placement, a permis d'obtenir une vision globale de la situation de l'emploi et de la formation en Nouvelle-Calédonie et d'identifier les métiers en tension.

Egalement, la DFPC s'est mobilisée pour recueillir des besoins auprès des professionnels du monde économique. Ainsi de nombreuses rencontres avec les acteurs économiques (branches professionnelles, grappes d'entreprises, chambres consulaires, organismes de formation, Pôle d'Excellence Sectoriel Agricole, Directions techniques provinciales et gouvernementales, entreprises et associations) de la Nouvelle-Calédonie ont permis de définir des orientations pour la commande publique 2019.

II. Commande 2019

A. Contexte

Afin de déterminer les actions de formation pour 2019, la DFPC a pris en compte les formations proposées dans les autres dispositifs existants : apprentissage, dispositif individuel (PIF, BAS, etc.), formation initiale et dispositifs provinciaux, Etat ou encore mis en œuvre par le FIAF.

Autrement dit, les métiers conservés en priorité sont ceux facilitant l'insertion des demandeurs d'emploi et ceux pour lesquels peu de stagiaires ont déjà été formés ou pourraient l'être à l'avenir par le biais d'autres dispositifs.

Par ailleurs, les métiers initialement prévus dans les commandes antérieures pourront faire l'objet d'actions conjoncturelles s'il est démontré que le besoin en emploi existe toujours et que l'action de formation proposée entre dans le cadre conjoncturel.

B. Proposer une offre de formation

Il appartiendra aux prestataires de formation de répondre à la programmation :

1. Soumission des offres

COMMANDE PUBLIQUE DFPC 2019 – DATES CLEFS

Ouverture d'Agora le : **lundi 27 aout 2018 à 8h00**

Demandes de catégorisations de formateurs avant le : **26 septembre**

Fin de recueil des offres (agora + papier) : **lundi 8 octobre 2018 à 15h**

Rencontre des prestataires de formation pour présentation et échanges sur leurs offres : **du 15 au 19 octobre sur RDV auprès de Marie-Helene WAHMETRUA (27.42.31 ou marie-helene.Wahmetrua@gouv.nc) ou des chefs de projet de vos secteurs d'intervention.**

Les offres doivent parvenir à la DFPC par voie postale ou déposées directement à l'adresse suivante avant le **8 octobre 2018 à 15 heures**:

**Direction de la Formation Professionnelle Continue – Service SGPF
Immeuble Foch - 11^{ème} étage
« Programmation de formation professionnelle continue 2017 »
BP 110 - 98845 Nouméa Cedex**

2. Pièces à fournir

Pour être prises en compte, les réponses que le prestataire de formation souhaite soumettre à la Nouvelle Calédonie devront impérativement contenir :

- **Une offre « numérique » AGORA (<http://agora.gouv.nc>)**
- **Un dossier papier comprenant :**
 - l'offre AGORA signée,
 - les CV papiers des intervenants,
 - les plannings de formation,
 - toute autre pièce jointe fournie sous AGORA.

! Attention: Afin d'éviter que des propositions ne soient bloquées faute de formateurs catégorisés créés dans Agora, les CVs des formateurs avec les demandes de catégorisation devront parvenir aux responsables de projets avant la date indiquée ci-dessus (26 septembre 2018).

Par ailleurs, l'organisme de formation devra impérativement fournir les pièces suivantes :

- **Attestation des services compétents indiquant que l'organisme et ses sous-traitants se trouvent en situation régulière au regard de leurs obligations fiscales et sociales,**
- **Copie de la police d'assurance responsabilité civile visant à couvrir les dommages subis par les stagiaires,**
- **Liste des personnes habilitées à gérer l'organisme et à signer des conventions**
- **Pour les actions diplômantes, copie de l'agrément ou de la demande d'agrément (déposée à l'autorité certificatrice).**

Ne seront prises en compte que les propositions d'action répertoriées « soumises » dans AGORA avant le délai mentionné (8 octobre 2018 15H).

3. Informations et support

COMMANDE PUBLIQUE 2019 – REUNIONS d'INFORMATION DFPC (Immeuble Foch, 11° étage, centre ville)

Réunions d'information sur la commande publique

→ Pour nous poser vos questions sur la commande publique

- **Le mercredi 5 septembre à 8h30**
- **Le mardi 11 septembre à 13h30**

Formation à l'utilisation d'agora (nouveaux prestataires de formation)

→ Pour vous aider à soumissionner vos propositions en réponse à la commande publique

- **Le jeudi 6 septembre à 14h * Sur rendez-vous ***

*Vous êtes invité à confirmer votre présence auprès de Marie-Hélène
WAHMETRUA (27.42.31 ou marie-helene.Wahmetrua@gouv.nc)*

AGORA : UN PROBLEME TECHNIQUE ?

Guide utilisateur AGORA

Disponible en ligne sur le site de la DFPC, par le lien suivant :

→ Cliquer ici (CTRL+clic): [Guide Utilisateur AGORA](#)

AGORA - ASSISTANCE TECHNIQUE : 24.61.62

4. Critères de sélection des offres

Les critères de sélection des offres proposées en réponse à la commande 2019 porteront sur :

- **Durée / coût de la formation** : La durée de formation devra être optimisée pour acquérir les compétences attendues par le référentiel. De plus, le module d'accueil et d'intégration ne devra pas dépasser 18 heures.
- **Interventions de la DFPC** : prévoir au planning des créneaux libres dédiés aux réunion d'ouverture, de fermeture de session (questionnaires de satisfaction) et point à mi-parcours avec les chefs de projet sur les formations longues.
- **Capacité d'accueil** : l'effectif devra être porté idéalement au maximum de la capacité d'accueil du plateau technique telle que définie dans l'habilitation.
- **Pédagogie** : qualité/formation pédagogique des formateurs, techniques pédagogiques innovantes, rythmes pédagogiques (toutefois supérieurs à 30h semaine) et stages (planning/durée, objectifs/contenu, lien avec les périodes en centre) pertinents seront favorisés.
- **Lien avec le monde professionnel**: stage , job dating, rencontres, enquêtes métier, démarches de recherche d'emploi, etc. seront favorisés. Pour les périodes de stage, leur durée en fonction de l'objectif poursuivi sera analysée avec attention. Ainsi, les stages d'observation ne permettant pas la mise en œuvre de compétences techniques ne devront pas excéder 5 jours ouvrés.
- **Résultats aux sessions antérieures** : assiduité, réussite aux examens, remédiations éventuelles proposées, etc... seront pris en compte si nécessité d'arbitrage.

C. Description du contenu de la commande 2019

La commande comprend deux types d'actions de nature différente :

- d'une part des actions de formation permettant d'acquérir des compétences nécessaires pour exercer un métier (**qualifiante, certifiante**) ;
- d'autre part des actions soit **préparatoires** à l'insertion professionnelle soit facilitant l'accès à des formations (remises à niveau).

1. Actions d'acquisition de compétences professionnelles

Les réponses proposées devront comprendre des **modules obligatoires** :

- acquisition d'une compréhension du monde du travail ;
- accompagnement vers l'emploi.

Le module « **acquisition d'une compréhension du monde du travail** » doit permettre aux stagiaires d'appréhender les contraintes du monde du travail afin de faciliter leur insertion dans une entreprise mais aussi leur stabilité dans l'emploi. Le contenu de ce module doit aborder les droits et devoirs du salarié mais aussi le fonctionnement d'une entreprise (les interactions entre services, le rôle des chefs d'équipes, du responsable RH,...) et les contraintes (légales, fiscales, de production) qui s'imposent à un chef d'entreprise. Ce module doit intervenir avant les périodes d'application en entreprise et doit aider à la bonne posture professionnelle du stagiaire.

Le module « **accompagnement vers l'emploi** ». Face au constat du faible taux d'insertion professionnelle à 1 an après la sortie de formation, ce module doit non seulement aborder les techniques de recherche d'emploi mais aussi faciliter la rencontre entre les stagiaires et les entreprises qui recrutent. Ces rencontres peuvent prendre différentes formes, que ce soit l'organisation de job dating ou le développement d'actions de communication ciblées. Ce module peut être réalisé en lien avec les services de placement ou d'un prestataire extérieur pertinent. Il ne doit pas être réalisé d'un seul tenant mais réparti sur plusieurs semaines.

AGRICULTURE

Intitulé	Productions végétales	Horticulture & Maraîchage
Autres Appellations	Chef de culture/ Second d'exploitation	Ouvrier agricole polyvalent
Niveau	IV ou III	PNE ou V
Code ROME	A 1414	A1402
Effectif	10	12
Organisation pédagogique	Parcours continu ou alternance	Parcours continu

Chef de culture/ Second d'exploitation

La formation proposée devra préparer à des postes d'encadrement intermédiaire et/ou à la reprise d'entreprises de types productions légumières de plein champ et/ou sous serre, ou d'arboriculture.

Elle comprendra donc un fort volet technique multi-filières, opérationnel, doublé de connaissances en management opérationnel, voire de notions en gestion.

Un accent particulier doit être également porté sur le lien avec le monde agricole (alternance, stages, etc.) et les spécificités de l'insertion à l'issue de la formation (rencontre avec les réseaux professionnels existants, etc.).

Ouvrier agricole polyvalent :

Le besoin est celui d'ouvrier multi-compétences et multi-productions, en mesure de s'adapter à différentes filières si nécessaire dans leur parcours professionnel.

La formation proposée devra inclure :

- des notions de **conduite et entretien du petit matériel et tracteur**,
- un volet relatif à la **transformation et/ou la commercialisation des produits agricoles** (circuits d'écoulement, relations commerciales, notions de qualité, etc.).
- les aspects **hors sol** principalement, mais également plein champ des cultures.
- la formation peut se dérouler à **temps partiel** (4j/sem par exemple) pour que les créneaux ainsi libérés puissent être dédiés aux démarches des stagiaires (démarches sociales, projet professionnel, recherche d'emploi) avec un accompagnement de ces démarches par l'OF et/ou les services de placement (projet professionnel, recherches d'emploi).

La possibilité d'une offre de formation délocalisée (sur les bassins de La Foa et/ou Bourail) en lien avec les projets PPAP soutenus par la DDR Province Sud sur ces zones doit être étudiée.

Remarque : *pour ces deux formations, les remontées des besoins, réalisées par le Pôle d'Excellence Sectoriel Formatio Agricole, peuvent vous aider à affiner votre réponse aux besoins des professionnels.*

BTP

Intitulé	Conduite d'engins de terrassement et de carrière	Maçonnerie
Autres Appellations	Opérateur sur tombereau dans une exploitation minière	Maçon
Niveau	V	V
Code ROME	F1302	F1703
Effectif	16	16
Organisation pédagogique	Parcours continu	Parcours continu

Conduite d'engins de terrassement et de carrière :

La formation envisagée sera constituée de trois sessions en partenariat avec le RSMA, combinant formation préparatoire et formation qualifiante préparant ainsi les stagiaires à l'obtention du diplôme de la Nouvelle-Calédonie d' « Opérateur sur tombereau dans une exploitation minière ».

Le partenariat mené avec le RSMA permet une préparation (permis VL, PL, les règles de savoir-être professionnel et les valeurs professionnelles) avant l'entrée en formation. Par la suite, un maintien du suivi et d'un encadrement des stagiaires seront effectués par le RSMA au sein de l'organisme dispensateur de la formation.

Maçon :

L'organisation pédagogique proposée devra être structurée à partir d'une logique de modularisation de la formation en envisageant prioritairement une mise en œuvre des certificats de compétences professionnelles les plus pertinents et fondamentaux en terme d'accessibilité à l'emploi.

INDUSTRIE

Intitulé	Conduite d'équipement d'usinage	Soudage manuel
Autres Appellations	Tourneur, fraiseur, conducteur de machine d'usinage	Soudeur
Niveau	V	V
Code ROME	H2903	H2913
Effectif	12	12
Organisation pédagogique	Parcours continu	Parcours continu

Soudeur :

La demande concerne l'acquisition de licences professionnelles spécifiques en fonction des besoins des entreprises (TIG, ARC, MIG, ...) pour un public ayant déjà des bases en soudure.

MER

Intitulé	Equipage de la navigation maritime	Equipage de la navigation maritime
Autres Appellations	Matelot pont	Matelot pêche
Niveau	V	V
Code ROME	N3102	N3102
Effectif	12	12
Organisation pédagogique	Parcours continu	Parcours continu

Intitulé	Encadrement de la navigation maritime	Encadrement de la navigation maritime
Autres Appellations	Capitaine 200 UMS	Mécanicien 750 kW
Niveau	IV	IV
Code ROME	N3101	N3101
Effectif	8	8
Organisation pédagogique	Parcours continu	Parcours continu

Capitaine 200 UMS et Mécanicien 750 :

La formation peut être envisagée sous forme d'une session destinée à un **public mixte** (demandeurs d'emploi / autres), avec un maximum de 8 places prises en charge par la DFPC.

SANTÉ

Intitulé	Soins d'hygiène, de confort du patient	Soins infirmiers généralistes
Autres Appellations	Aide-soignant	Infirmier (IDE)
Niveau	IV	III
Code ROME	J1501	J1506
Effectif	30	20
Organisation pédagogique	Parcours continu	Parcours continu

Aide soignant :

Une session dédiée, réservée aux stagiaires relevant de la DFPC et financée selon les modalités de « l'heure-groupe » est demandée, afin de permettre de meilleures conditions d'apprentissage des stagiaires ainsi qu'un accompagnement individuel renforcé en vue d'améliorer sensiblement la réussite aux examens.

SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE

Intitulé	Sécurité et surveillance privée	Sécurité et surveillance privée
Autres Appellations	Agent de sécurité privée qualifié	Opérateur en télésurveillance
Niveau	V	V
Code ROME	K2503	K2503
Effectif	36	12
Organisation pédagogique	Parcours continu	Parcours continu

Intitulé	Sécurité civile et secours
Autres Appellations	Agent service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes niveau 1
Niveau	Sans niveau spécifique
Code ROME	K1705
Effectif	12
Organisation pédagogique	Parcours continu

Intitulé	Accompagnement médico-social	Accompagnement médico-social
Autres Appellations	Aide Médico-Psychologique (AMP)	Auxiliaire d'Autonomie à la Personne (AAP)
Niveau	V	V
Code ROME	K1302	K1302
Effectif	20	20
Organisation pédagogique	Parcours continu	Parcours continu

AMP et AAP :

- Sessions en Province Sud en lien avec les besoins des structures à ouvrir.
- La possibilité d'une session délocalisée sur la commune de Païta en vue de l'ouverture de trois futurs établissements sur la zone doit être étudiée.

TOURISME, HOTELLERIE, RESTAURATION

Intitulé	Réception en hôtellerie	Service en restauration	Personnel de cuisine
Autres Appellations	Réceptionniste	Serveur en restauration	Cuisinier
Niveau	IV	V	V
Code ROME	G1703	G1803	G1602
Effectif	12	12	12
Organisation pédagogique	Parcours continu	Parcours continu	Parcours continu

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

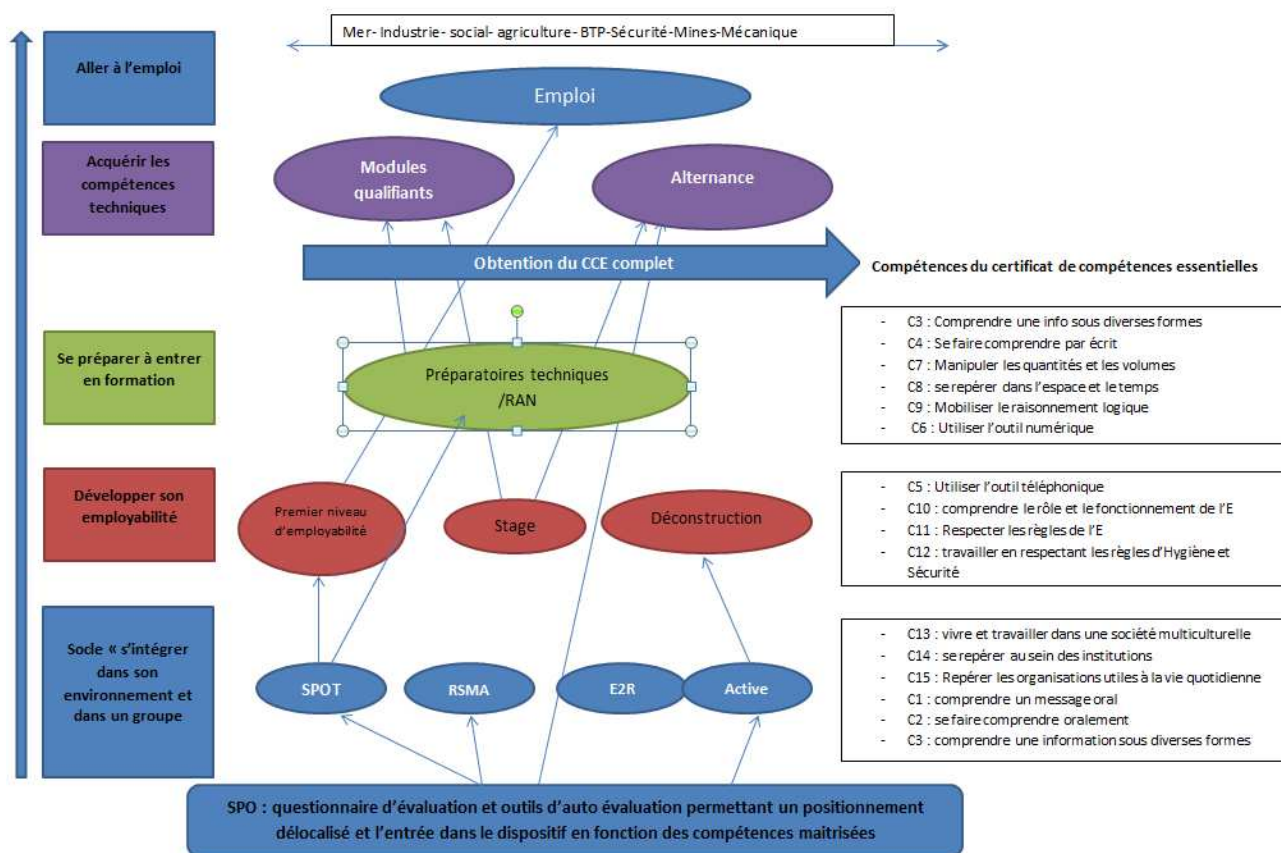
Intitulé	Conduite de transport en commun sur route
Autres Appellations	Conducteur de transport routier de personnes/ Chauffeur de bus
Niveau	V
Code ROME	N4103
Effectif	12
Organisation pédagogique	Parcours continu

Dans la formation proposée, les objectifs et les missions de stage devront être détaillés sur la partie « période d'application en entreprise (PAE) ».

2. Parcours préparatoires

La Nouvelle-Calédonie souhaite mobiliser différents dispositifs dans une logique de parcours afin de permettre aux candidats éloignés de l'emploi, et n'ayant pas les pré-requis pour entrer en formation qualifiante mais ayant manifesté leur volonté de se mobiliser pour construire leur insertion professionnelle, d'acquérir les compétences leur permettant soit d'accéder directement à l'emploi soit d'intégrer une formation qualifiante.

L'objectif est d'optimiser pour chaque stagiaire les parcours en tenant compte des compétences qu'il maîtrise déjà. Dans les parcours les plus longs, le stagiaire pourra se voir proposer d'enchaîner 3 dispositifs différents lui permettant d'acquérir des compétences essentielles différentes, l'acquisition des compétences étant tracée dans un portefeuille de compétences.



* Socle « s'intégrer dans son environnement et dans un groupe »

La DFPC souhaite financer 100 parcours individualisés permettant de lever les freins à l'insertion professionnelle et conduisant à l'acquisition de compétences essentielles. Chaque parcours pourra durer 12 mois au maximum suivant un principe d'entrées-sorties permanentes. L'objectif pour chaque parcours est, à partir d'un diagnostic individualisé, de proposer un parcours permettant à la fois l'acquisition des compétences essentielles (CCE), l'élaboration d'un parcours professionnel et la rencontre avec le monde professionnel à travers notamment des stages en entreprise.

La première étape du parcours devra se concentrer sur les compétences essentielles suivantes :

- C13 : vivre et travailler dans une société multiculturelle

- C14 : se repérer au sein des institutions
- C15 : repérer les organisations utiles à la vie quotidienne
- C1 : comprendre un message oral
- C2 : se faire comprendre oralement
- C3 : comprendre une information sous diverses formes

Ces compétences étant acquises et les freins à l'insertion ayant été levés pour la plupart, le stagiaire pourra en fonction de ses domaines d'intérêt soit intégrer un premier niveau d'employabilité, soit une préparatoire technique soit poursuivre son parcours au sein du Spot.

*** Socle « développer son employabilité »**

La mise en œuvre d'un premier niveau d'employabilité est une étape de développement des compétences d'employabilité et de découverte du monde professionnel. Les formations proposées doivent permettre d'une part d'acquérir les compétences suivantes :

- C5 : Utiliser l'outil téléphonique
- C10 : Comprendre le rôle et le fonctionnement de l'Entreprise
- C11 : Respecter les règles de l'Entreprise
- C12 : Travailler en respectant les règles d'Hygiène et Sécurité
- C6 : Utiliser l'outil numérique

Et d'autre part d'acquérir les premiers gestes et compétences nécessaires pour intégrer les métiers ou secteurs visés.

La DFPC souhaite la mise en œuvre de PNE dans les domaines suivants :

- PNE secteur maritime (intégrant le CFBS et des notions de base en navigation)
- PNE secteur minier permettant aux stagiaires de travailler sur un site minier en sécurité
- PNE ouvrier maraîcher pour permettre à des stagiaires d'intégrer des postes d'ouvriers agricoles
- PNE entretien de véhicules ou déconstruction de véhicules

La durée maximale d'une PNE est évaluée à 3 mois et le budget proposé ne doit pas dépasser 7 millions de francs.

*** Socle « se préparer à entrer en formation »**

De nombreuses formations comportent des prérequis en terme de savoirs techniques ou académiques qui peuvent présenter un frein à l'entrée en formation de certains candidats qui auraient cependant un profil intéressant. Afin de permettre à ceux-ci d'intégrer les formations qualifiantes dans de bonnes conditions, sans pour autant devoir rallonger la durée de celles-ci ou ralentir les acquisitions de l'ensemble du groupe, la DFPC souhaite leur proposer des préparatoires techniques leur permettant d'acquérir les bases techniques (exemple : lecture de plan, traçage,...) et de bénéficier d'une remise à niveau avant l'entrée en formation qualifiante. Ces préparatoires techniques permettront aussi de vérifier que ces candidats ont les aptitudes nécessaires pour intégrer une formation qualifiante.

La DFPC souhaite la mise en œuvre de préparatoires techniques dans les domaines suivants :

- Préparatoire technique métallerie
- Préparatoire technique mécanique (permettant d'intégrer des formations en mécanique d'engins et en mécanique bateau)

La durée maximale de ces préparatoires techniques est évaluée à 1 mois. Un temps partiel peut être proposé, les effectifs accueillis doivent être plus importants que dans le cadre d'une formation qualifiante.

3. Préparation aux parcours individualisés de formation

La DFPC devrait accorder un financement à environ 30 candidats en 2019 souhaitant suivre une formation dans le cadre du dispositif des parcours individualisés de formation principalement hors du territoire sur des formations de niveau III à I.

Après une première validation des dossiers susceptibles de bénéficier d'un financement en mars 2019, la DFPC souhaiterait offrir aux candidats retenus qui en auraient besoin, un dispositif d'accompagnement leur permettant de préparer au mieux leur départ et de se remettre dans une logique d'acquisition de savoirs si nécessaire.

La prestation demandée doit permettre pour un maximum de 20 candidats à des parcours individualisés de formation de :

- faire un bilan individualisé de l'écart entre les connaissances acquises et les pré-requis de formation,
- proposer un programme de remise à niveau et d'auto-formation,
- fournir des outils et supports d'auto-formation,
- assurer un suivi régulier de la progression
- préparer à la mobilité.

La phase d'auto-formation pourra se dérouler sur 2 mois (mai-juin) à temps partiel, l'objectif étant de permettre le départ des candidats sur des formations débutant en septembre en métropole.

4. Lutte contre l'illettrisme

La Nouvelle-Calédonie souhaite pouvoir proposer aux demandeurs d'emploi et notamment aux personnes en reconversion professionnelle en situation d'illettrisme un dispositif visant à obtenir un degré 3 suivant le cadre de référence de l'ANLCI.

5. Public spécifique

La Nouvelle-Calédonie souhaite pouvoir proposer à un public de détenus des formations favorisant leur réinsertion professionnelle à l'issue de leur peine.

Les dispositifs proposés doivent être structurés comme des Premiers niveaux d'employabilité suivant une logique de session ne dépassant pas une durée de 3 mois ou de 6 mois à mi-temps et être compatibles avec les exigences et contraintes du milieu carcéral.

II. Annexe : Fiches pratiques

MARCHES PUBLICS ET CONVENTIONS

Les dépenses publiques de la Nouvelle-Calédonie sont régies par la délibération n°136/CP du 1^{er} mars 1967 portant sur la réglementation des marchés publics.

Dans le cadre d'achat d'actions de formation, la DFPC met en place des conventions de formation avec les prestataires publics sélectionnés ou lance un appel d'offre et passe un marché lorsqu'elle doit faire appel à des prestataires privés.

Les modalités de versement, qu'il s'agisse d'une prestation dans le cadre d'une convention de formation ou d'un marché, sont identiques. Ces modalités sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Période de versement	Action sans Intendance	Action avec Intendance
Certification exécutoire		
Démarrage de l'action	50% du montant conventionné pour les frais de de formation	50% du montant conventionné pour les frais de de formation + 50% du montant de l'intendance
Mi-parcours	Si durée supérieure à 6 mois, 25 % des frais pédagogiques	Si durée supérieure à 6 mois, 25 % des frais pédagogiques + montant des dépenses réalisées à cette date pour l'intendance des stagiaires
Solde	Montant restant du total réalisé après déduction des sommes déjà perçues (maxi 50% des frais de formation conventionnés)	Montant restant du total réalisé après déduction des sommes déjà perçues (maxi 50% des frais de formation et d'intendance conventionnés)

LE RECRUTEMENT DES STAGIAIRES EN FORMATION

A partir de janvier 2019, la fonction « Orientation-Information-Positionnement-Prescription » sera assurée par le GIP formation pour l'ensemble des actions de formation de la commande publique

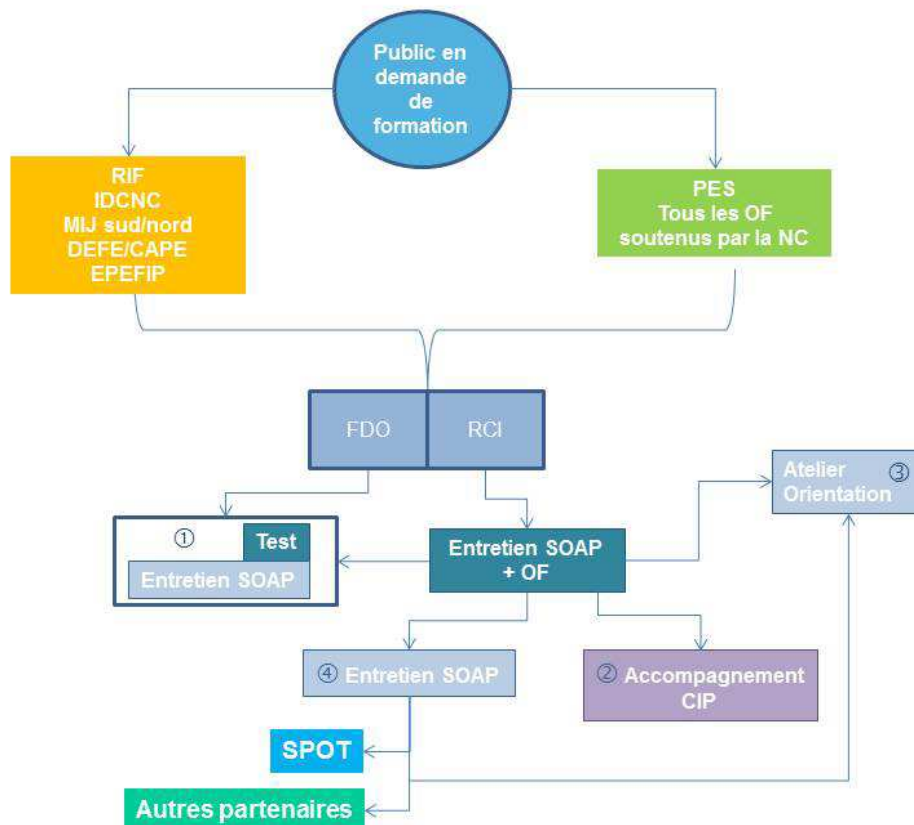
Accueil

Si le réseau CIP reste la porte d'entrée prioritaire dans le dispositif de FPC de la Nouvelle Calédonie, le GIP formation pourra aussi assurer un fonction CIP pour certains publics non accompagnés par les autres structures du RIIFE.

Pour impliquer les organismes de formation dans la fonction d'accueil et éviter de renvoyer les stagiaires dans leur démarche volontaire d'inscription en formation, il a été décidé que les candidatures volontaires pourraient elles aussi être enregistrées par les organismes via des fiches numériques simplifiées à transmettre à la référente sectorielle de SOAP.

Orientation/Positionnement

Pour faire face aux difficultés d'alimentation des formations et d'accompagnement des candidats, de nouvelles modalités d'organisation sont proposées :



La réunion collective d'information (RCI) devient, dans la mesure du possible, le point d'entrée pour le traitement de la demande de formation. Lors de cette action, tous les participants sont reçus en entretien avec un formateur et le psychologue SOAP pour faire un point de situation sur le projet de la personne. Suite à cet entretien, quatre voies sont possibles :

- ① Le projet est suffisamment avancé, il est proposé au bénéficiaire de passer les tests et un second entretien plus approfondi sur sa situation personnelle.
- ② Le projet n'est pas abouti, il est demandé à la personne de retourner voir son conseiller en insertion pour l'approfondir par exemple en effectuant une immersion en entreprise.
- ③ Le projet n'est pas abouti et la personne n'est pas suivie par une structure d'insertion, il lui est alors proposé de bénéficier d'un atelier d'orientation au sein du SOAP.
- ④ La personne semble rencontrer des difficultés psycho-sociales, elle est invitée à un second entretien avec un psychologue SOAP pour faire un point plus approfondi sur sa situation. Une réorientation vers d'autres dispositifs pourra être alors préconisée.